

LE VUARGNÉLAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 12

Septembre 2013

EDITO

AUX URNES!

🌀 C'est la rentrée! Schlappes, bermudas à fleurs et stigmates reluisants d'un été quasi caniculaire font désormais place aux joyusetés du retour à la vie civilisée et au moment tant redouté de réactiver des neurones ramollis par la léthargie estivale.

Ce mois de septembre démarre sur les chapeaux de roues avec une échéance certes plus capitale pour l'armée et les saucisses à rôtir que pour le système électoral de notre commune. La politique dite partisane est devenue si confidentielle que seuls quelques *illuminati* y trouvent encore de quoi alimenter de longs apéros réflexifs sur les affaires communales et les «personnalités» qui se démarquent par leurs actions.

L'hégémonie libérale-radical est-elle menacée? Partant du fait que les partisans d'une élection du Conseil communal au système proportionnel au lieu de l'actuel système majoritaire ont récolté plus de 230 signatures à leur initiative communale, y compris de PLR, l'issue du scrutin pourrait bien avoir des conséquences sur l'avenir politique de notre commune. Ou pas.

Un constat s'impose : avec la récente élection tacite d'un PLR à la Municipalité, en remplacement de Georges Crousaz, démissionnaire, la «concurrence» montre ses limites face au rouleau compresseur libéral-radical.

Mais à l'impossible, nul n'est tenu. Verdict des urnes le 22 septembre.

Gary Perret

- SOMMAIRE -

Infos du Conseil, infos de la Municipalité et infos communales	2-3-4
Infos paroissiales	5
Infos du Cartel	6
Vie locale - Yvorne sur Soleure	7-8
Agenda - Le coin du gourmet	8

RESSAT D'YVORNE : 27 OCTOBRE 2013



Plus de 320 personnes ont participé à la première édition du Ressat d'Yvorne en 2012.

Il n'en fallait pas plus pour convaincre PROVY à remettre le couvert en 2013 avec une balade gourmande au cœur du vignoble d'Yvorne qui aura lieu le 27 octobre.

4 à 5 km de marche, espacés de cinq haltes de dégustation, raviront les papilles de nos hôtes d'un jour. Tous les plats seront préparés par des cuisiniers de renom: Etienne Krebs de l'Ermitage à Montreux-Clarens, Pierrick Suter de l'Hôtel de la Gare à Lucens, Luis Perez du Restaurant du Torrent à Yvorne, Famille Reichenbach de l'Auberge de la Couronne à Yvorne et Christophe Rod de la Roseraie à Yvorne. Chaque plat sera accompagné par des vins d'Yvorne.

Prix: adultes 110.- / enfants 60.-.

L'inscription pour le choix de l'heure de départ est obligatoire (1^{er} départ à partir de 10 h, puis toutes les 20 minutes).

Renseignements et inscriptions:

www.yvorne-provy.ch, tél. 024 466 59 16

INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 6 MAI 2013

Le Conseil a refusé l'initiative communale pour une élection du Conseil communal au système proportionnel.

Cette décision a pour conséquence de soumettre cette initiative au vote populaire.



Le PLR a fait largement pencher la balance en faveur du rejet de l'initiative

SÉANCE DU 27 JUIN 2013

Durant cette séance, le Conseil communal a :

- Accepté les comptes 2012 présentant un total des charges de Fr. 5'353'414.02 et des recettes pour un montant de Fr. 4'645'297.33, soit un déficit de Fr. 708'116.69.

- Accepté le préavis municipal 3/2013 concernant la modification du règlement du Conseil communal.



Le nouveau président du Conseil communal : Jean-François Coderey

Conformément au Règlement communal, le législatif a procédé à la nomination du président, du vice-président ainsi que des scrutateurs et scrutateurs suppléants. Résultats de ces élections :

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| - Président : | Jean-François Coderey |
| - Vice-président : | Jacques Cuttelod |
| - Scrutateurs : | Nicolas Dervev - Sébastien Turrian |
| - Scrutateurs suppléants : | Marco Benassi - Pierre-Alain Blanc |

Le président sortant, Jean-Daniel Suardet, a été chaleureusement remercié pour la qualité et l'efficacité du travail engagé tout au long de sa présidence.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Gestion des déchets

La Municipalité a déposé au mois de juin un préavis concernant un projet de règlement communal sur la gestion des déchets.

Une modification de la loi cantonale en la matière a été adoptée par le Grand Conseil le 3 juillet 2012. Celle-ci consiste à compléter la loi avec des dispositions concernant le financement de la gestion communale des déchets, soit :

- Que les communes financent les coûts d'élimination des déchets par le biais de la taxe.
- Que le 40% de ces coûts, au minimum, doit être financé par une taxe proportionnelle à la quantité des déchets urbains.
- Que les communes prévoient des mesures d'accompagnement en faveur des familles.

Le Conseil d'Etat a fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications au 1^{er} janvier 2013.

N'appliquant qu'une taxe forfaitaire, Yverne devait par conséquent procéder à une mise en conformité de son système de finan-



cement des déchets. D'autres communes du district étant également concernées, une table ronde pilotée par la Préfecture a permis de mettre au point une uniformité pour le ramassage des ordures et le montant de la taxe. Le concept a été adopté par la majorité des communes du District qui rejoindront ainsi, au plus tard pour le 1^{er} janvier 2014, les 173 autres communes du canton qui ont adopté une taxe au sac.

Le règlement communal, qui comporte les montants des taxes sur les sacs, doit encore être avalisé par le Conseil communal. Pour la taxe forfaitaire, un montant annuel de Fr. 80.- maximum par personne, dès 18 ans révolus, est d'ores et déjà annoncé.

La population recevra tout complément d'information en temps utile, aussi bien sur les montants définitifs que sur les mesures à prendre et habitudes à changer pour trier et diminuer sa production de déchets.

OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la Commune.

A gagner : 3 bouteilles de vin de la Commune.

La photo du précédent numéro était le Scex aux Fées bordant la Chaux de Tompey.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Du changement à la Municipalité

Edouard Chollet a été élu tacitement à l'exécutif d'Yvorne le 12 août dernier. Il remplace Georges Crousaz démissionnaire.

Elu au Conseil communal sur la liste PLR pour la législature 2011-2016, Edouard Chollet a rejoint officiellement le collège municipal lors de la séance du Conseil communal du 11 septembre.

Chancelier au sein de la Confrérie du Guillon, l'actuel collaborateur personnel du conseiller d'Etat Philippe Leuba commentait son élection dans les colonnes de *24 heures* en insistant sur le fait que ce n'est pas pour défendre des idées politiques qu'il a souhaité accéder à la Municipalité mais bien plutôt « d'œuvrer au bien de la communauté vuargnéran ».

Merci Georges!

Georges Crousaz a fait ses premières armes politiques à Yvorne en 1984 sous l'égide du Parti radical en tant que Conseiller communal, tout d'abord, avant d'atteindre la vice-présidence et la présidence du Conseil de 1988 à 1992.

Elu une première fois à la Municipalité en 1996, en remplacement de Raymond Nicolet, puis démissionnaire en 1999, Georges Crousaz retrouve un siège de Municipal lors des élections communales de 2001, fonction qu'il occupera jusqu'au 31 août 2013.

Entrepreneur averti qui a su faire rayonner Yvorne au firmament des communes horticoles de Suisse, Georges Crousaz n'en est pas moins un fin connaisseur et une mémoire vivante de notre village. S'il a notamment été en charge du très sensible dicastère des vignes, il termine son mandat en charge des forêts et terrains.

Merci Georges! Profite d'une retraite « politique » amplement méritée.



Edouard Chollet



Georges Crousaz

INFOS COMMUNALES

Internet : Yvorne.ch fait peau neuve

Le site internet de la commune, www.yvorne.ch, a bénéficié d'un lifting bienvenu.

Moderne et pratique, il offre à l'internaute un accès aisé aux informations officielles, aux activités des autorités politiques ainsi qu'à l'offre culturelle et de loisirs.

Les principaux règlements communaux peuvent être téléchargés, tout comme l'agenda des manifestations et, bien entendu, le dernier numéro de votre bulletin communal préféré.

Agrémenté de photos diverses du village, des hameaux et de ce qui s'y passe, ce portail Web met parfaitement en valeur les atouts de notre commune et, grâce aux nombreux liens qui en complètent le contenu (restaurants, caveau, etc.) constitue une aide touristique précieuse à de futurs visiteurs.

Bonne navigation!

Police Population : infos-délits

Le concept de Police Population, déjà présenté dans notre bulletin en 2012, fonctionne grâce à l'appui des citoyens. Les personnes qui ont manifesté leur intérêt auprès de la Direction prévention et sécurité de la Police cantonale vaudoise reçoivent des informations régulières sur les délits commis dans notre commune ainsi que de précieux conseils pour éviter tout risque d'effraction, vols ou arnaques en tous genres.

Le *Vuagnéran* se fera dorénavant le relais de la Police afin que le plus grand nombre soit également informé.

Avril - Mardi 2 avril, entre 1600 et 1900, La Coche. Vol par effraction dans une maison. Forcé la porte-fenêtre du salon. Emporté diverses valeurs.

Entre vendredi 5, vers 13h00, et lundi 8 avril, à 08h00, Les Cabourles. Tentative de vol par effraction dans un local de sport. Tenté de fracturer deux portes, sans succès. Pas pénétré, rien emporté.

Mai - Les 11 et 25 mai, au parking du Camping du Lac Verney. Deux véhicules ont eu les quatre pneumatiques lacérés. Une voiture a également subi des dommages à la propriété (toit enfoncé), entre les 19 et 23 mai, au Boulevard.

Juin - Entre jeudi 13, vers 19h00, et vendredi 14 juin, à 04h15, Versvey. Vol par effraction dans une entreprise. Forcé plusieurs fenêtres et portes, puis fracturé un distributeur à boissons. Dérobé divers appareils électroniques et du numéraire.

La même nuit, entre 17h00 et 00h35, Les Communailles. Vol par effraction dans une serre horticole. Pénétré dans les locaux par la porte principale non verrouillée, puis démonté la fenêtre de la porte du bureau. Apparemment rien volé.

Aux mêmes dates, entre 16h00 et 07h30, Step de la Commune. Vol par effraction. Découpé le grillage extérieur et pénétré dans l'enceinte de la Step.

Tenté de fracturer la serrure de la porte d'entrée, sans succès. Brisé ensuite une fenêtre. Emporté de la monnaie et un combiné téléphonique.

Juillet - Aucun cas de vol par effraction n'a été signalé à la police sur le territoire de la Commune d'Yvorne pour cette période.

Pour tout renseignement :

Gérant de sécurité : adj. Christian Borloz

Gendarmerie de Rennaz, 1847 Rennaz

021 557 88 05 - 079 446 65 02

christian.borloz@vd.ch - www.police.vd.ch

Postes de gendarmerie : Rennaz : 021 557 88 21

Aigle : 024 557 78 21



Promotion civique, 12 avril 2013

Ayant atteint leur majorité civique, les nouveaux citoyens de notre commune ont été reçus par les Autorités communales et religieuses ainsi que par le Cartel des sociétés locales au bâtiment de la Grappe.

Une rencontre qui est l'occasion de présenter le fonctionnement de la Commune, ses activités ainsi que les droits et devoirs du citoyen.



De gauche à droite : 1^{er} rang : Maëlle Gigandet, Hippolyte Vouilloz, Stephen Monnet, Philippe Gex (Syndic), Jean-Daniel Suardet (Président du Conseil communal). 2^{ème} rang : Harmonie Perréaz, Dylan Maret, Noé Herren, Fabien Minod. 3^{ème} rang : Anne-Christine Rapin (Paroisse), Frédéric Blanc (Cartel)



L'ensemble des participants, dont la Municipalité in corpore,

se sont entretenus durant l'apéritif



servi au terme de la partie « officielle »

Rentrée scolaire : une classe en moins

En raison d'un nombre insuffisant d'élèves pour occuper les quatre classes de notre collège, l'année scolaire qui vient de débiter ne comprendra plus que trois classes primaires à Yvorne.

Une bonne nouvelle à signaler tout de même puisque tous les élèves vuagnérans restent sur le territoire communal, au moins pour les trois prochaines années.

Une augmentation significative du nombre d'écoliers pourrait amener la Direction des écoles à revoir sa position et réaffecter cette quatrième classe.



INFOS PAROISSIALES

Relevage de l'orgue

En avril dernier l'orgue d'Yvorne a été entièrement démonté et nettoyé par un facteur d'orgues, M. Jean-Marie Tricoteaux. Un grand MERCI à la Municipalité et à toute la population d'Yvorne.



A noter :

- **Pauses musicales :** chaque 1^{er} vendredi du mois, à 19h30 à l'église d'Yvorne. Un temps d'écoute de pièces musicales interprétées par divers artistes et lecture de textes méditatifs variés.

- **Repas de soutien à votre paroisse :** samedi 30 novembre, dès 11 h à la Cantine des Glariers à Aigle.
- **Parenthèses :** chaque 2^{ème} vendredi du mois, à 19h30 à la salle sous la Cure d'Yvorne. Un temps de méditation et de partage.

Les informations paroissiales sont sur : www.aigle.eerv.ch

Paroisse réformée : pasteurs: A.-C. Rapin - 021 331 56 47
J.-D. Roquet - 021 331 56 33
C. Salzborn Chenuz - 021 331 58 35

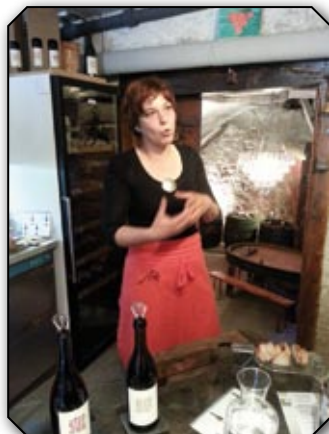
Paroisse catholique : rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88
www.cath-vd.ch



CAVES OUVERTES - 18-19 mai 2013



*Chez Eric Minod,
des bouteilles plein la tête*



*Anne Müller vous dit tout ce
que vous avez toujours voulu
savoir sur la biodynamie sans
jamais oser le demander*



*Alain Bassang, Municipal des
vignes, devant un choix cornélien :
Clos de l'Abbaye, Trechene
ou Clos de L'Ombren ?*

Le week-end de Pentecôte a permis aux amateurs de vins vaudois de venir découvrir, dans tout le canton, le millésime 2012, fraîchement mis en bouteille.

L'Office des vins vaudois relève l'excellente fréquentation de cette manifestation, et surtout l'augmentation du nombre de visiteurs venant de l'extérieur.

Pour l'occasion, Yvorne avait fait honneur à son rang de plus grande commune horticole de Suisse en fleurissant rues et caves de magnifiques compositions.

Si l'année viticole 2012 a mis le travail du vigneron à rude épreuve, le résultat n'en demeure pas moins des vins de bonne facture.

Santé!



L'art de mettre tous les sens en éveil au Domaine de la Pierre Latine

INFOS DU CARTEL

Le mot du président

A peine sorti d'une fraîcheur bien printanière, l'été caniculaire nous a poussés sur le chemin des vacances aux quatre coins du globe.

Et voici sans relâches le temps de la rentrée, les cartables reprennent leur place, au grenier pelle, seau et bouée. Voici venu le temps des jubilaires.

20 ans pour la Bécane Vuarnérane, notre moto-club local. 20 ans de sorties sur les routes et les cols de Suisse, 20 ans d'amitiés, 20 ans d'évènements. Félicitations au Club, à ses membres et aux Fondateurs.

75 ans pour le chalet du Ski-club d'Yvorne. 75 ans de vie autour de ce chalet mais bien plus de 75 personnes qui ont œuvré pour la construction, l'entretien et la rénovation d'un lieu mythique où les générations se sont succédées en relation avec le ski, les OJ ou le fameux téléski de Luan. Nombre d'anniversaires, de fêtes, de soupers, de camps saisonniers ont fait trembler ses murs, solides tels le roc; heureusement qu'ils ne peuvent pas tant parler...

Mi-octobre, la place du Torrent verra la remise des prix des balcons et jardins fleuris ainsi que la nomination du Mérite Vuarnéran.

A bientôt.

Frédéric Blanc, Président

LE 1^{ER} AOÛT À YVORNE

Balade gourmande à Soleure le 29 septembre

Yvorne se donne des airs de ville et prend l'accent schwyterdütsch, le temps d'une journée au bord de l'Aar à Soleure.

A l'occasion d'une balade gourmande, découvrez la « Cité des ambassadeurs », réputée être la plus belle ville baroque de Suisse, dans laquelle s'allie la grandeur italienne au charme français et la bonhomie suisse alémanique.

Entrecoupée de neuf étapes, cette découverte vous permettra de rencontrer nos vigneron vuarnérans dans un cadre plus urbain et de déguster leurs vins, accompagnés de délices gourmands concoctés par des chefs de renom.

Les départs se font par groupe, toutes les 20 minutes, à partir de 9h00. Inscriptions obligatoires. Pour en savoir plus: www.yvorne-provy.ch



Il fait bon dans le jardin du Caveau



Frédéric Blanc, Président du Cartel des sociétés



La Jeunesse, fidèle au rendez-vous, à l'entrée du jardin du Caveau



Le feu, avant et pendant





PRÉSENTATION DE LA BÉCANE VUARGNÉRANE

Historique

Le 12 juillet 1992, trois copains amoureux de moto, Gérard Sauthier, Christian Richard et Jean-Michel Perret conversaient sur le sujet autour d'une bonne bouteille du cru.

- Qu'est-ce qu'on fait dimanche? Une virée au Grimsel avec la Guzz, la FJ et la VF...
- Ok, mais ça serait plus sympa si on était plus pour rouler!
- Ouais, tu connais des gars qui roulent, toi?
- Pas tellement à Yvorne, c'est plutôt Transporter que Honda, quoique... oui j'en connais qui seraient susceptibles de venir avec nous, Fortune vient de s'acheter une Venture, il est pas tellement sûr, mais on l'attendra... Et il y en a certainement d'autres qu'on ne connaît pas...
- Comment faire pour les contacter?
- J'ai trouvé! On va fonder un moto-club à Yvorne...
- Oui, et on va publier un tous ménages pour indiquer à la population qu'on cherche des gens pour rouler avec nous.
- Banco!
- D'accord, mais il faut une petite structure pour le départ, on est trois, c'est suffisant pour un comité, après on verra à l'assemblée constitutive si les personnes présentes votent pour nous... Gérard, tu veux être le président?
- Oui, d'accord, mais juste pour le début...
- Christian, tu es le greffier municipal, tu es tout fait pour être le secrétaire.
- Et toi, Jean-Michel, comme tu es déjà trésorier des Mousquetaires, une caisse de plus ne te fera pas de mal... (rires).

Le tous ménages fut envoyé et la presse convoquée à une petite séance à la Grappe en mars 1993. La Presse relate le début de notre société.

En 2008, le club fête ses 15 ans en organisant une petite fête sur le parc de la Couronne.

En 2010, 2011 et 2012, le club organise le « Mérite vuargnéran » avec beaucoup de succès.

Voilà... un petit historique succinct pour une jeune société qui a de l'avenir. Plus de 40 membres aujourd'hui... c'est beaucoup plus que ne pensaient les 3 fondateurs lors de leur première entrevue.

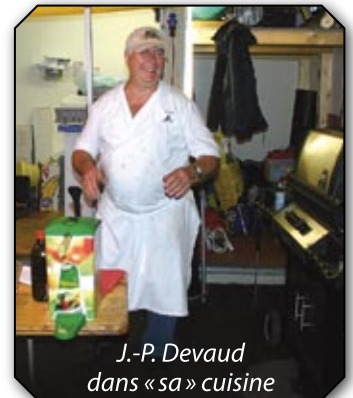
Les présidents depuis 1993 : Gérard Sauthier 1993 à 1996 - Fortune Carchedi 1997 à 2000 - Jean-Marc Etienne 2001 à 2008 (président d'honneur) et Raphaël Merli dès 2009.



Les motards prêts au départ sur la place du Torrent

20^{ème} anniversaire de la Bécane

Le 24 août, le club a fêté ses 20 ans d'existence au stade de Pré Nové. Si la journée a bien commencé, vers 11 h, le déluge s'est abattu sur le site de la fête. La bonne humeur régnant toujours et grâce aux nombreux visiteurs, la fête a été belle! La soirée a été agrémentée par l'orchestre Yellow Dogs qui a donné un concert de grande qualité écouté par de nombreux auditeurs comblés.



J.-P. Devaud dans « sa » cuisine



Une ambiance d'enfer avec les Yellow Dogs

Course de côte Ollon-Villars

La rétrospective de la course de côte Ollon-Villars aura lieu les 14 et 15 septembre. Jean-Michel Perret y participera avec une Honda VF1000R préparée spécialement pour cet événement.



29 mordus de la moto forment une amicale à Yvorne

La Bécane vuargnéran prend la route



Jean-Michel Perret, Gérard Sauthier et Christian Richard (de gauche à droite): le comité de la Bécane vuargnéran.

A Yvorne, les grandes idées jaillissent souvent du carnotzet commandé, à l'heure de l'apéro... Et c'est en partageant un Yvorne que le technicien les-chauffeur Gérard Sauthier, le graphiste-imprimeur (et municipal) Jean-Michel Perret, et le secrétaire municipal Christian Richard se sont découverts une passion commune pour les deux roues — et l'envie de créer une amicale.

Restait à évaluer si l'idée répondait à un besoin. Or un tour-matinage à Yvorne et Carboyrier attira déjà 18 personnes à une première séance d'information, en septembre dernier. Puis, le 10 octobre 1993, ce fut la première sortie — « en formation » — onze motos escaladèrent la route menant au barrage de la Grande Dixence, à l'endroit duquel l'amicale gagna son nom de « Bécane vuargnéran » et ses statuts.

Ces derniers précisent que le moto-club n'est affilié à aucune société ou association, faitière et qu'il ne sera pas à la Fédération suisse des motocyclistes. En prime, la cotisation est symbolique. « Notre but est de réunir en une amicale, sans contrainte, les amis des deux roues d'Yvorne et environs. Nous ne voulons concurrencer aucun club existant », insiste Gérard Sauthier.

Le but est plus simplement de réunir autour du thème « motos- fans de tous les horizons, sans contrainte, sans sectarisme et avec le souci de la sécurité. Et la formule plat: ils sont déjà 29 à avoir demandé leur affiliation motarde — du scooter à la grande routière de 1300 cm³, 23 machines en tout — et sympathisants. Le comité les invite à un samedi hebdomadaire au Restaurant de la Couronne, tous les jeudis de 18 à 19 h, et prépare le programme de la saison, qui sera fixé lors de l'assemblée générale, avant le début de la saison. F.W.

La séance constitutive a lieu en septembre 1992 à la Couronne où vingt personnes assistent à la présentation faite par les trois lascars, éblouis par tant de succès pour un premier contact.

La séance est levée avec un comité élu des trois personnes fondatrices du club en attendant la première assemblée générale. Celle-ci a lieu au Barrage de la Grande Dixence le 10 octobre 1993. 11 motos font le déplacement. Les statuts présentés par le comité sont acceptés et les 3 fondateurs sont élus dans les fonctions qu'ils occupent déjà. Le nom de « Bécane Vuargnéran » est choisi comme titre de la société. Des cotisations sont fixées à 20 francs.

1998 verra la Bécane organiser sa première grande manifestation: la participation à la Fête au Village à Versvey.

En 2003, la société fête ses 10 ans sur le parc de la Couronne, démonstration du Pocket-Bike de Chessel avec un vrai circuit. Superbe exposition de motos. La fête est belle.

En 2005, la Bécane participe à la Fête au Village avec un four à pizzas au feu de bois et une élection de Miss Fête au Village.

En 2006 et 2007, le moto-club organise le 1^{er} août communal au terrain de foot, c'est un succès mérité par les membres qui sont toujours là pour bosser et donner un coup de main.

INFOS LOCALES

Boire ou conduire

☀ Un stratagème pour tester la sobriété des Fanguis du «Contour au pas» de Vers-la-Cour?

Une nouvelle campagne de prévention pour la rentrée des classes?

Une publicité pour les cours de français à l'Ecole-Club Migros?

Une mise en bouteilles qui a mal tourné?

Griller un SOTP, ça va chercher dans les combien?



Précipitations des 28-29 juillet

☀ Une phase frontale composée de précipitations continues à caractère orageux (orages englobés dans la perturbation), d'une intensité moyenne de 5 à 20 mm par heure, a touché la Suisse à la fin du mois de juillet. La quasi-stationnarité de ce front orageux durant une quinzaine d'heures a généré de très importants cumuls de précipitations. Si notre région a été relativement épargnée, près de 70 mm ont tout de même été mesurés. La cascade du pied du Torrent d'Yvorne témoigne de la force du phénomène.



AGENDA

27 septembre
Marché paroissial Aigle Paroisse

1^{er} samedi des vendanges
Bar des vendanges Jeunesse

5 octobre **Mérite vuarnéran**
+ Balcons fleuris Cartel

5 octobre **Finale vaudoise « individuel »**
Stand de Vernand Amis Tireurs

26 octobre **Haloween à Versvey**
Amis de Versvey

27 octobre **Balade gourmande** PROVY

3 novembre **Loto** Cartel

7 novembre **Assemblée générale** Cartel

?? novembre **Assemblée générale** Ski-Club

30 novembre **Repas de soutien - Fête paroissiale** Glariers, Aigle Paroisse

1^{er} décembre **Loto** FC Yvorne

1^{er} décembre **Feu de l'Avent** Paroisse

2 décembre **Inaug. du sapin de Noël** Cartel

3 au 23 décembre **Fenêtres de l'Avent** Cartel

23 décembre **Noël à Versvey** Amis de Versvey

24 décembre **Noël Ensemble**
Groupe œcuménique d'Entraide Aigle-Yvorne

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:
Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:
Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:
tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61
site: www.yvorne.ch
e-mail: commune@yvorne.ch

LE COIN DU GOURMET

Restaurant du Lac Vernay

Une terrasse calme et ensoleillée vous accueille avec une superbe vue sur les Dents-du-Midi.

Résidence Vernay, 1853 Versvey-Yvorne, tél. 024 466 51 95, fax 024 466 58 34

Heures d'ouverture: lundi au vendredi 07h00 - 22h30

Samedi et jours fériés 08h00 - 22h30 - Dimanche 09h00 - 15h00

La brochette océane

Ingrédients

- 200 g. de gambas
- Poivrons, oignons (pour la décoration)
- Panaché de légumes du marché
- Sauce aigre douce
- Huile d'olive
- Sel, poivre, ail
- Rhum (pour flamber)

Recette:

- Monter la brochette en alternant gambas, poivron, oignons. Assaisonner avec sel, poivre et de l'ail.
- Colorer la brochette dans une poêle avec de l'huile d'olive.
- Faire un panaché de légumes du marché. Par exemple, carotte vichy, choux-fleur et tomate provençale.
- Préparer les pommes de terre en petits cubes, les blanchir puis les cuire à la friteuse.
- Disposer les légumes, les patates et poser un récipient rempli de rhum pour la faire flamber.
- Mettre la brochette par dessus puis allumer le rhum.
- Servir dans une assiette, avec la sauce aigre douce.

Bonne dégustation à tous.

